

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 – 02 - 02

Séance du 14 février 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 6

Absents excusés : 2

L'an deux mille dix sept, le quatorze février,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, TROGNO, Messieurs, GIULIANO, GUEGUEN,
LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE, SAOUT,
VALENTIN

**DOTATION
D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX
2017**

**CENTRE D'ART
SEBASTIEN**

**MISE AUX NORMES DES
SALLES D'EXPOSITION**

Etaient représentés :

Adjoint : Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Christine MANFREDI
(procuration à Madame Sabine GIACALONE), Marie-Claire
PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis
FERRARA), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire),
Monsieur Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Monsieur Pierre
LUCIANO),

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Messieurs Jean-Luc BERNARD et Patrice
CATTAUI

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que la dotation d'équipement des territoires ruraux, issue de la fusion en 2011 de la dotation globale d'équipement et de la dotation de développement rural, est destinée à soutenir les projets d'investissement structurants des Communes et des EPCI.

Cette opération rentre dans les catégories d'opérations prioritaires évoquées dans le guide pour la programmation 2017 relatif à la dotation d'équipement des territoires ruraux et plus particulièrement le point 3 « *Travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments communaux et intercommunaux dans la perspective de la transition énergétique et de la mise aux normes* »

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur l'opération « Centre d'Art Sébastien - mise aux normes des salles d'exposition ».

Le présent projet consiste à mettre aux normes les lieux d'exposition des œuvres du Centre d'art Sébastien, situé 12 bd Jean Jaurès à Saint-Cyr-sur-Mer.

Les travaux consistent à réhabiliter le système de chauffage, de rafraîchissement et de traitement de l'air du Centre d'Art ainsi que son système d'éclairage.

Le contrôle climatique des lieux d'exposition permettra de réaliser des économies d'énergie et de garantir la bonne conservation des œuvres en :

- maîtrisant les écarts de température,
- stabilisant l'humidité de l'air et,
- assurant le renouvellement de l'air.

Les interventions porteront sur les installations de chauffage, de rafraîchissement, de traitement de l'air et de l'éclairage.

et consistent plus particulièrement en :

- la fourniture et l'installation d'une pompe à chaleur
- la fourniture et l'installation de centrales de traitement d'air
- la réalisation de travaux de maçonnerie divers (percements de murs, panneaux d'exposition...)
- la réalisation de travaux hydrauliques
- la fourniture et la pose d'accessoires aérauliques
- la modification du système d'éclairage et l'alimentation électrique

Le montant total estimatif concernant la fourniture et la pose des équipements s'élève à 130 000 euros H.T soit 156 000 euros T.T.C.

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Etat DETR (40 %)	52 000,00 €
Autofinancement (60 %)	78 000,00 €
Total HT	130 000,00 €
T.V.A 20 %	26 000,00 €
Total TTC	156 000,00 €

Il est précisé que la Commune s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux de subvention sollicité au titre de la DETR et le taux réellement attribué.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'opération ayant pour objet « Centre d'Art Sébastien - mise aux normes des salles d'exposition »

Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus visé,

Sollicite une subvention de l'Etat de 52 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY